

p.B.15.21.Irak(1). - DD/sch

Berne, le 11 juillet 1978

Entretien entre M. H. Alwan, Ministre d'Etat
aux affaires étrangères d'Irak, et M. l'Am-
bassadeur A. Weitnauer, Secrétaire général du
Département politique fédéral, le 29 juin 1978

Les deux Yémen, et la situation dans la Corne de l'Afrique

M. Weitnauer commence l'entretien en demandant à son interlocuteur ce qui s'est passé au Yémen-Nord et au Yémen-Sud.

M. Alwan: J'étais à Vienne au moment où se sont déroulés ces événements, et je ne suis donc pas encore en mesure de porter un jugement à ce sujet. En principe, l'Irak est en faveur de l'unité arabe, et, par voie de conséquence, il soutient le principe de l'union des deux Yémen. Nous espérons beaucoup qu'une stabilité politique et sociale s'instaure dans ces deux pays qui souffrent du sous-développement. Depuis son arrivée au pouvoir en 1968, le parti Baath leur a fourni une aide considérable. Ainsi, nous avons aidé au développement du port d'Aden dans le Sud et de celui de Hodeida dans le Nord. L'importance stratégique considérable de ces deux pays nous incite à soutenir la création d'une zone de paix et de sécurité dans l'Océan Indien, dans ses côtes et ses prolongements naturels. La situation dans les deux Yémen s'inscrit aussi dans le contexte des conflits qui déchirent l'Erythrée et la Corne de l'Afrique. Notre plus grand espoir est que cette région échappe aux remous que provoque la rivalité entre les grandes puissances.

M. Weitnauer: Comme vous l'avez remarqué, une situation explosive règne dans toute cette région. En Somalie, toutefois, la situation semble maintenant stable. En Erythrée, le problème vient du fait que la population de cette province est à majorité musulmane. Nous aussi, nous aimerions que cette région retrouve la paix. L'Afrique ne doit pas devenir l'enjeu de la ri-



- 2 -

valité entre les deux grandes puissances.

M. Alwan: L'influence arabe dans cette partie de l'Afrique a toujours été très forte. Une grande partie de la population éthiopienne est musulmane. Pour vous donner un autre exemple, le soixante-quinze pour cent du vocabulaire de la langue swahili est d'origine arabe.

Désarmement; relations entre USA et URSS

M. Weitnauer: Concernant la conférence sur le désarmement, deux séries de négociations ont déjà eu lieu, avec pour premier objectif d'en arriver à une cessation de la course aux armements. Bien que n'étant pas membre de l'ONU, la Suisse a, lors de la récente Assemblée générale extraordinaire des Nations-Unies sur le désarmement, distribué un document qui met l'accent sur les aspects effrayants de la course aux armements dans le monde et en Europe. Nous déplorons tout spécialement le manque de confiance qui prévaut dans les relations entre l'URSS et les USA. Il est indispensable que ces deux puissances prennent davantage conscience de leurs responsabilités sur le plan mondial, et l'opinion publique mondiale exige que la course aux armements soit ralentie et le niveau des armements réduit.

M. Alwan: Nos vues sur la question du désarmement sont identiques, et le document suisse distribué à New York correspond tout à fait aux idées des membres du Mouvement des non-alignés. Pour ce qui nous concerne, nous sommes particulièrement soucieux de voir s'instaurer dans l'Océan Indien et dans ses prolongements naturels une zone de paix d'où toute présence militaire des grandes puissances, l'URSS y comprise, serait bannie. Cette politique est aussi activement poursuivie par d'autres pays, en particulier par l'Inde.

M. Weitnauer: Pour ce qui a trait à la rivalité des deux grandes puissances, nous pensons qu'il est dangereux que des philosophies politiques soient brandies comme des instruments idéologiques de l'expansion politique. L'URSS prêche ouvertement que le marxisme-léninisme repose sur des bases scientifiques et qu'en vertu d'un déterminisme historique ce système va s'imposer à tous les pays ayant une organisation politique et économique différente. Un phénomène similaire se décèle aux Etats-Unis, et l'élection de Carter constitue un cas typique dans l'histoire de ce pays. L'élection de Carter est intervenue après les grandes crises morales causées par la guerre du Vietnam et le scandale de Watergate. L'Amérique a senti le besoin de retrouver la pureté morale de ses débuts. Aussi ne faut-il pas s'étonner que Carter ait commencé par se lancer dans la promotion des droits de l'homme. Mais il a bien fallu que les USA en viennent à une politique plus réaliste dans ce domaine, et certains congressistes influents ont déjà manifesté une certaine hostilité à cette tendance, au vu de certains effets qu'elle a engendrés.

Pour ce qui nous concerne, nous considérons que nous faisons partie de l'opinion publique mondiale. L'opinion publique mondiale est une réalité de notre temps qui existe et qui se manifeste continuellement. Nous pensons qu'à ce titre, nous sommes habilités à faire valoir notre point de vue, et que nous devons le faire.

M. Alwan: Nous pensons aussi que les USA vont retourner à une politique plus réaliste. Il est évident que les grandes puissances ont intérêt à entretenir de bonnes relations avec les Etats du Moyen-Orient. Par contre, on peut avoir des doutes quant à l'utilité qu'il y a à défendre une entité créée artificiellement et à l'encourager à poursuivre la politique qu'elle mène actuellement. Par ailleurs, et d'une manière générale, nous n'attendons pas des grandes puissances à ce qu'elles se contentent de belles déclarations, mais nous voulons voir des actes concrets.

M. Weitnauer: Dans le conflit du Moyen-Orient, vous savez, comme l'a déclaré notre Ministre des affaires étrangères, M. Aubert, que nos moyens sont limités. Ce que nous pouvons faire, et ce que nous sommes toujours disposés à faire, c'est offrir nos bons offices et mettre notre territoire à disposition pour des contacts et discussions entre les parties au conflit.

Questions pétrolières

M. Weitnauer: Regardons d'abord les chiffres. La Suisse est pauvre en énergie. Les ressources hydrauliques ne couvrent que le 15 à 18 pour cent des besoins. L'opinion publique suisse se montre inquiète face à l'usage de l'énergie atomique. Nos importations de pétrole nous mettent à même de couvrir 80 pour cent de nos besoins en énergie. La stabilité des prix du pétrole nous intéresse donc au premier chef. L'augmentation subite des prix du pétrole a perturbé les économies occidentales, mais a aussi eu des effets positifs, en nous rendant attentif au danger que présente cette dépendance du pétrole. A la suite de ces fortes augmentations de prix, les pays producteurs ont été poussés à investir leurs bénéfices dans les économies occidentales, et ils vont le faire de plus en plus. Ceci amène ces pays à mieux connaître nos économies, à mieux connaître du même coup notre interdépendance et la complexité des problèmes qui y sont liés. Quant à nous, nous sommes toujours pleinement disposés à favoriser les contacts mutuels pour amener une meilleure connaissance de nos économies respectives.

M. Alwan: Les pays de l'OPEP n'ont pas du tout l'intention de se livrer au chantage par le moyen du pétrole. La récente demande que nous avons faite à l'OPEP d'augmenter les prix du pétrole était entièrement justifiée. Ni l'OPEP, ni l'augmentation des prix du pétrole ne sont la cause de l'inflation mondiale. Le prix officiel du pétrole est de onze dollars, mais son prix réel en tenant compte de l'inflation n'est que de cinq dollars. Comme vous pouvez l'imaginer, cela affecte considérable-

ment nos projets de développement. En important des produits devenus vingt-cinq pour cent plus chers, nous importons directement l'inflation. Ceci montre qu'il faut rétablir un certain équilibre entre nos économies. Nous étudions de quelle manière l'OPEP pourra participer à la réalisation d'un tel équilibre, par exemple par la constitution de fonds spéciaux, etc. Nous ne voulons pas augmenter la charge des pays pauvres importateurs de pétrole. Ces idées sont à la base d'un document que nous sommes en train de préparer et que nous soumettrons en son temps aux pays membres de l'OPEP d'abord, aux pays amis ensuite.

M. Weitnauer: Je pense que sur ce sujet, nos vues correspondent. Nous sommes certainement d'accord que l'inflation est le grand mal actuel. Il faut nous unir pour trouver une solution à ces problèmes, sans oublier toutefois les pays pauvres. Leurs problèmes doivent être attaqués surtout en collaboration avec les organisations internationales s'occupant de développement. Mais il ne faut pas se faire d'illusions à ce sujet: ces problèmes ne seront pas résolus en un jour.

(M. Weitnauer donne la parole à M. de Pury pour les questions pétrolières.)

M. de Pury: Nous ne sommes pas opposés à l'augmentation du prix du pétrole. Nous sommes en fait opposés à une augmentation brusque et incohérente de ces prix. Nous soutenons certainement une stabilisation du cours des changes et du dollar. Par ailleurs, nous ne sommes pas opposés à un remplacement du dollar par une autre unité, et il nous intéresserait de connaître vos vues sur ce sujet. Il n'y a pas de doute que l'inflation mondiale n'est pas causée par l'augmentation des prix du pétrole. Au sein de la Conférence sur la coopération économique internationale (CCEI) nous avons essayé de pousser la coopération dans ce domaine, et d'échanger des informations en vue d'arriver à une politique raisonnable et cohérente dans le domaine de l'énergie. Toutefois, en Suisse, les moyens de l'Etat sont limités, et nous n'avons pas de société d'importation étatique, ou de raffineries

- 6 -

contrôlées par l'Etat, qui nous permettraient d'intervenir activement dans ce domaine.

M. Alwan: Le remplacement du dollar par une autre unité est toujours à l'étude au sein de l'OPEP et de l'OAPEP, mais aucune décision n'a encore été prise.

(M. Weitnauer donne la parole à M. Jaeger pour parler de la prochaine réunion de la commission économique mixte irako-suisse).

Commission mixte et relations bilatérales

M. Jaeger: L'accord conclu ce printemps entre l'Irak et la Suisse est très important dans nos échanges économiques avec les pays arabes. Nous nous sentons aussi très honorés d'accueillir la délégation irakienne de la Commission mixte en septembre prochain. En vue d'assurer le succès de cette session, il est important de bien préparer notre ordre du jour. Notre principal intérêt est de savoir dans quelle mesure le know-how suisse pourrait être le mieux utilisé pour contribuer à la réalisation des objectifs du cinquième plan quinquennal irakien. L'agenda pourrait aussi contenir des questions économiques générales ainsi que des points spécifiques tels que transports, fluctuations du dollar et du franc suisse, montres et Fédération horlogère, etc.

M. Alwan: La Commission s'occupera de ces détails. Quant à l'accord de commerce, vous savez qu'il a été ratifié le jour de mon départ de Bagdad.

Nos échanges économiques ne présentent dans l'ensemble pas de grand problème. Cependant, il convient de souligner que le côté suisse connaît un fort excédent de la balance commerciale. Or, nous aimerions qu'on donne plus de chance aux organisations irakiennes de commerce d'exporter en Suisse, en particulier pour ce qui est des produits suivants: souffre, fertilisants, fer, dattes, produits d'artisanat, tapis, laine brute.

- 7 -

Un autre aspect est constitué par le transfert de technologie et l'assistance technique. Il ne s'agit en effet pas simplement d'importer en Irak des machines et des fabriques, mais aussi de transférer dans notre pays de la technologie et du know-how. L'Irak va faire des propositions concrètes à la Commission mixte pour l'établissement de centres de formation technique. Nous espérons beaucoup aussi que la Suisse va prendre davantage part aux foires et expositions commerciales en Irak.

Nous sommes aussi très intéressés à coopérer dans le domaine bancaire et financier. En outre, nous aimerions aussi mieux connaître les expériences faites par la Suisse dans le domaine de la sécurité sociale, de la distribution des revenus, des douanes et tarifs, etc.

Le représentant du Ministère du Commerce extérieur a par ailleurs attiré mon attention sur l'un des grands problèmes qui se pose dans le commerce avec la Suisse, à savoir le prix élevé des produits suisses. Ceux-ci en effet ne sont pas compétitifs sur le plan international.

Le commerce dépend aussi des bonnes relations politiques entre les pays. Or, certaines questions ont surgi à ce sujet dans lesquelles des personnes suisses sont impliquées. Ainsi, beaucoup de rumeurs et d'exagérations ont été rapportées à l'étranger en rapport avec les citoyens kurdes en Irak. La situation dans cette région est maintenant normale. Mais il y a toujours des rumeurs qui courent, spécialement dans la presse libanaise et dans certains journaux occidentaux, qui sont absolument sans fondements. Des groupes et personnalités neutres et objectives ont visité cette région, et ont pu voir par eux-mêmes. Des lois d'amnistie ont été proclamées amnistiant les citoyens kurdes qui avaient pris part à des activités séditionnelles. Des factions hostiles au gouvernement central sont évidemment intéressés à la propagation de telles rumeurs. Nous ne voulons pas intervenir dans les affaires intérieures de la Suisse, mais nous sommes confiants que le gouvernement suisse n'autorisera pas que des activités puissent avoir lieu sur son territoire qui soient de nature

à porter atteinte aux bonnes relations qui existent entre les deux pays.

Il y a encore un autre point que j'aimerais soulever: notre agriculture dépend depuis des siècles de l'eau. Nous avons à cet égard déjà commencé à négocier avec la Turquie au sujet de la répartition des eaux de l'Euphrate. Ces négociations continuent et ont été jusqu'à présent satisfaisantes. Or, nous avons été informés que des firmes suisses ont participé à la construction du barrage de Karakala. La position de la Suisse sur ce point nous est connue, et nous savons que le gouvernement fédéral n'est pas à même d'influencer les entreprises suisses. Cependant, nous demandons au gouvernement suisse de faire son possible pour que notre position dans nos négociations avec le gouvernement turc ne soit pas affectée.

M. Weitnauer: Sur le problème posé par le barrage de Karakala, je constate que vous avez des négociations avec la Turquie, négociations qui, comme vous l'avez dit vous-même, se poursuivent de manière satisfaisante. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de transmettre vos préoccupations à ce sujet aux firmes concernées et cela, nous l'avons fait.

Pour ce qui est du problème des citoyens kurdes, je suis convaincu que, finalement, la vérité finira par prévaloir, et que les rumeurs sans fondements qui peuvent circuler ne manqueront pas d'être démenties par les faits. Vous savez par ailleurs quels sont nos principes pour ce qui est de la liberté d'expression. Je peux vous dire que le gouvernement le plus critiqué dans ce pays n'est autre que le gouvernement suisse lui-même.

Quant à l'aspect commercial, le marché suisse est très ouvert. Notre balance des échanges est dans l'ensemble en déficit. Nous sommes tout disposés à aider l'Irak à augmenter ses exportations sur le marché suisse. A cet égard, une intensification des contacts entre nos deux pays et entre les hommes d'affaires de nos deux pays est le meilleur moyen d'améliorer cette situation.

Participants irakiens

- M. Hamed Alwan, Ministre d'Etat aux affaires étrangères
- M. Wissam Zahaoui, chef du Département international II au Ministère des affaires étrangères
- M. Mundher Ahmed Al-Mutlak, ambassadeur d'Irak en Suisse
- M. Abdel Amir Ali, président du Fonds Irakien du développement extérieur et conseiller à la Compagnie nationale irakienne du pétrole.
- M. Abdelmonâam Othman, directeur du département de l'Occident au Ministère du Commerce
- M. Mehdi Bazaz, expert au département économique au Ministère du Plan
- M. Kaiss Nayif, conseiller à l'Ambassade d'Irak en Suisse
- M. Ossam Radjab, premier secrétaire au Ministère des affaires étrangères
- M. Youssef Naama, chef du cabinet du ministre d'Etat
- M. Mohamed Salah Houssine, fonctionnaire

Participants suisses

- M. l'Ambassadeur A. Weitnauer, secrétaire général
- M. l'Ambassadeur J. Cuendet, chef du Secrétariat politique
- M. le Ministre J. Monnier, direction juridique
- M. H.-J. Kaufmann, direction politique, division II
- M. D. de Pury, service économique et financier
- M. M. Jaeger, division du commerce
- M. P. Luciri, direction politique, division II
- M. D. Dreyer, direction politique, division II (procès-verbal)